



MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LE VÉLO EN FRANCE

NOVEMBRE 2021





**OBJECTIF  
DE LA PART MODALE  
POUR LE VÉLO  
EN 2024**

Depuis 10 ans, la pratique du vélo se développe fortement dans le centre des grandes villes de France. Près de 515 000 vélos à assistance électrique ont été vendus en 2020.

La pratique touristique itinérante est également en plein essor : la France est la 2<sup>e</sup> destination mondiale des cyclotouristes (source : Direction générale des entreprises - DGE).

Le développement de la pratique du vélo offre plusieurs bénéfices :

- ▶ pour la santé publique face aux risques liés à la sédentarité (troubles musculo-squelettiques et cardio-vasculaires, obésité, cancers, dépressions...);
- ▶ pour l'environnement, car ce mode de transport n'émet aucun gaz à effet de serre ni de polluants locaux ;
- ▶ sociaux-économiques, permettant la résorption des inégalités de mobilité, la création d'emplois et la revitalisation des centres-villes ;

En 2018, le Gouvernement lance le plan national Vélo et Mobilités Actives qui a pour objectif de tripler la part modale du vélo dans les déplacements d'ici 2024, passant ainsi de 3 % à 9 %.

Ce plan est mis en œuvre dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités (LOM), qui transforme en profondeur la politique des mobilités afin de rendre les transports du quotidien à la fois plus pratiques, moins coûteux et plus propres.

# LES 4 MESURES PHARES DU PLAN NATIONAL VÉLO ET MOBILITÉS ACTIVES

9,5 / 10

POUR LA  
STRATÉGIE VÉLO  
FRANÇAISE

La Fédération européenne des cyclistes (ECF), fédération regroupant les organisations cyclistes nationales (organisations qui font la promotion du vélo pour la mobilité urbaine) à travers l'Europe a noté 9,5/10 la France pour sa stratégie vélo.

## Le fonds mobilités actives :

350 M€ sur 7 ans afin de soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes cyclables au sein des collectivités. Sous la forme d'appels à projets, il cible les discontinuités d'itinéraires, la réalisation d'itinéraires sécurisés et la pérennisation de pistes de transition.

## Le forfait mobilités durables :

il permet aux employeurs privés et publics de prendre en charge les frais de déplacement de leurs salariés sur leur trajet domicile-travail effectué à vélo, en covoiturage ou à l'aide d'autres services de mobilité partagée (véhicules en autopartage, engins de déplacement personnel (EDP)...).

## Le marquage obligatoire des vélos

avec un identifiant apparent sur le cadre des vélos vendus neufs ou d'occasion afin de mieux lutter contre le vol, un des principaux freins au développement du vélo.

## Le savoir rouler à vélo (SRAV) :

programme multi-partenarial permettant à tous les enfants entrant au collège de maîtriser la pratique du vélo en autonomie dans les conditions réelles de circulation.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.education.gouv.fr/lancement-du-programme-savoir-rouler-velo-5258](http://www.education.gouv.fr/lancement-du-programme-savoir-rouler-velo-5258)



## SOUTIEN À L'ACHAT D'UN VAE

Le « bonus vélo à assistance électrique » vient en complément des aides proposées par les collectivités locales.

L'État accorde une subvention pour acheter un vélo à assistance électrique (VAE) sous conditions et notamment en complément d'une aide déjà obtenue au niveau local. Le montant de l'aide de l'État est identique au montant de l'aide accordée par la collectivité territoriale, dans la limite de 200 €. En 2020, environ 50 % des Français vivent sur un territoire qui propose une aide à l'achat VAE.

Depuis juillet 2021, le bonus vélo s'applique également aux vélos cargos. Pour ces derniers, il peut financer jusqu'à 1 000 €, cumulables avec une prime à la conversion de 1 500 €.

Une réduction d'impôt sur les sociétés est également prévue pour les entreprises\* mettant à disposition de leurs salariés une flotte de vélos pour leurs déplacements domicile-travail. La flotte de vélos peut avoir été achetée ou louée par l'entreprise.

\* à hauteur de 25 % du prix d'achat ou de location

# UN PROJET ? SE RAPPROCHER DES ASSOCIATIONS DU VÉLO

Les 306 associations membres de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), première association d'usagers de France, forment les maillons d'une exceptionnelle chaîne d'action et d'expertise présente sur tout le territoire national.

Depuis les années 2000, la demande pour l'apprentissage du vélo s'est traduite par la création de vélo-écoles au sein des associations du réseau FUB : 133 des 340 associations du réseau ont une vélo-école (mars 2020). Les vélo-écoles proposent des sessions d'apprentissage (pour les primo-apprenants) ou de remises en selle (personnes sachant pédaler mais qui ne circulent pas à vélo).

## Le club des villes et territoires cyclables

Réseau de collectivités territoriales engagées pour le développement de l'usage du vélo au quotidien et de la mobilité durable, l'association rassemble plus de 2 000 collectivités territoriales : communes, intercommunalités, départements, régions, représentant au total plus de 40 millions d'habitants. En France, le Club travaille en lien avec les acteurs associatifs, industriels et économiques pour impulser la prise en compte du vélo dans les politiques nationales.

POUR ALLER PLUS LOIN  
[www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org)

## Vélo & Territoires

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités (régions, départements, intercommunalités) mobilisées pour construire la France à vélo en 2030. La Plateforme nationale des fréquentations (PNF) créée par Vélos et Territoires permet de mutualiser, d'agréger et de communiquer sur des données de comptage vélo au niveau national sur la base de données collectées au niveau local. Vélo & Territoires a également développé l'Observatoire national des véloroutes et voies vertes (ON3V) qui est un système d'information géographique qui mutualise les données des collectivités. Il permet de visualiser et de mesurer l'état d'avancement du réseau national cyclable.

POUR ALLER PLUS LOIN  
[www.velo-territoires.org](http://www.velo-territoires.org)

## Le réseau de réparation et de réemploi

Plusieurs associations accompagnent les particuliers désireux de remettre en état les vieux vélos. La remise en état a été dynamisée de mai 2020 à mars 2021 par le coup de pouce vélo, qui a permis la prise en charge jusqu'à 50 euros hors taxe de la remise en état de près de 2 millions de vélos au sein d'un réseau de réparateurs référencés.

L'Heureux Cyclage fédère en France plus de 125 associations qui animent sans but lucratif des ateliers vélo. Ce réseau rassemble les ateliers vélo qui partagent les objectifs de :

- ▶ favoriser la pratique du vélo au quotidien,
- ▶ remettre en circulation des vélos délaissés,
- ▶ réutiliser les pièces détachées et recycler les matières premières,
- ▶ échanger les savoir-faire autour de la mécanique et de la pratique du vélo en ville.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.heureux-cyclage.org](http://www.heureux-cyclage.org)

## La fédération française de cyclisme

Par délégation des ministères de la Santé et des Sports, la Fédération Française de Cyclisme a pour objet de développer et d'organiser le sport cycliste sous toutes ses formes. Elle propose aux enfants et aux jeunes une formation complète aux apprentissages du vélo avec des éducateurs fédéraux formés spécifiquement. Ils acquièrent ainsi les compétences pour devenir autonomes à vélo et les bons comportements pour une pratique en toute sécurité.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)



## LE BAROMÈTRE DES VILLES CYCLABLES

Mis en place par la FUB pour la première fois en 2017, le baromètre des villes cyclables est un outil d'évaluation important pour les collectivités qui souhaitent mieux cerner les attentes des cyclistes : Il a pour objectif de recueillir le ressenti des usagers sur la cyclabilité de leur ville.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.fub.fr/fub/actualites/barometre-villes-cyclables-lancement-enquete-nationale](http://www.fub.fr/fub/actualites/barometre-villes-cyclables-lancement-enquete-nationale)

## La fédération française de cyclotourisme

La Fédération française de cyclotourisme est organisée en Comités régionaux et départementaux qui permettent une présence active et soutenue auprès des licenciés, mais également des institutions sportives, touristiques et des administrations régionales et départementales. Les clubs sont les acteurs principaux de la Fédération française de cyclotourisme. À ce titre ils gèrent et assurent :

- ▶ l'activité et la promotion du cyclotourisme sur le territoire français et départements Outre-mer ;
- ▶ l'animation auprès de leurs adhérents ;
- ▶ l'organisation de manifestations et de randonnées ;
- ▶ la création de structures d'accueil ;
- ▶ la mise en place d'écoles de cyclotourisme.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)

# TRAJETS PROFESSIONNELS —

## Les plans de mobilité

Les plans de mobilité ont pour but de favoriser l'usage des modes de transport alternatifs et notamment la promotion du vélo par la mise en place d'un stationnement sécurisé, la diffusion d'un « kit vélo », la mise à disposition d'un local vélo proposant quelques outils et services, des douches pour les cyclistes, la mise en place du forfait mobilités durables ou encore l'achat d'une flotte de vélos à assistance électrique.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passera-laction/plan-mobilite-employeur](http://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passera-laction/plan-mobilite-employeur)

## Le forfait mobilités durables

Créé par la loi d'orientation des mobilités (LOM), il vise à encourager les déplacements domicile-travail à vélo et autres moyens de transport propres. Ce forfait permet aux employeurs privés et publics de prendre en charge les frais de déplacement de leurs salariés sur leur trajet domicile-travail effectué à vélo, en covoiturage ou à l'aide d'autres services de mobilité partagée (véhicules en autopartage, engins de déplacement personnel...). Ce forfait est exonéré d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales, dans la limite de 600 € par an par salarié du secteur privé et 200 € par an par agent de la fonction publique.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.ecologie.gouv.fr/faq-forfait-mobilites-durables-fmd](http://www.ecologie.gouv.fr/faq-forfait-mobilites-durables-fmd)

## Le label employeur pro-vélo

L'Ademe et la Fub ont créé le label employeur pro-vélo. Cette certification, délivrée par la FUB vise à distinguer les employeurs privés et publics français qui mettent en place des mesures en faveur du vélo ambitieuses et conformes à un cahier des charges.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des mesures sont réunis dans un référentiel public. Ce référentiel évalue notamment la communication mise en place par l'employeur sur la mobilité vélo, la gouvernance et la stratégie de son plan vélo, les services et la qualité des stationnements vélo proposés aux collaborateurs et aux visiteurs et clients, ainsi que les équipements disponibles (vestiaires, casiers ...). Un employeur est labellisé pour une période de 3 ans.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.fub.fr/fub/actualites/lancement-label-employeur-pro-velo](http://www.fub.fr/fub/actualites/lancement-label-employeur-pro-velo)

# LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES : **DES AMÉNAGEMENTS PLUS NOMBREUX ET PLUS ADAPTÉS**

---



L'ensemble des acteurs du territoire français participent activement à la transformation de l'espace urbain en faveur d'une meilleure prise en compte des cyclistes. Cela se traduit tout d'abord par l'extension et la multiplication des parcours et des aménagements cyclables.

### Le schéma national des véloroutes

Son but est de constituer un réseau de grands itinéraires cyclables européens et nationaux afin de développer et promouvoir la mobilité quotidienne et la pratique touristique du vélo. Le schéma actualisé en avril 2020 compte 58 itinéraires, dont 10 EuroVelo, pour un linéaire total de 25 408 km. La LOM introduit dans la législation le schéma national des véloroutes et affirme son rôle stratégique.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.velo-territoires.org/schemas-itinéraires/schema-national/](http://www.velo-territoires.org/schemas-itinéraires/schema-national/)

**25 408 km**  
INSCRITS AU  
**SCHÉMA NATIONAL  
DES VÉLOROUTES**



Kilométrage de pistes cyclables et voies vertes

2020 **51 154 km**

Source : [amenagements-cyclables.fr](http://amenagements-cyclables.fr)

2019 **46 804 km**

2018 **43 095 km**

2017 **40 201 km**

# COUVRIR LE TERRITOIRE DE **POLITIQUE CYCLABLE** **LOCALE**

## **AVELO pour aider les collectivités à démarrer une politique cyclable**

Lancé en 2018 par l'Ademe, l'appel à projets AVELO accompagne actuellement 227 territoires peu et moyennement denses, soit près de 16 millions d'habitants, dans la définition et le déploiement de leur politique cyclable par l'élaboration de schémas directeurs cyclables et la mise en place de services pour vélo ou d'animations territoriales. Cela représente 13 millions d'euros financés par les certificats d'économies d'énergie (CEE). Il a été renforcé fin 2020 par le programme AVELO2, doté de 25 millions d'euros, qui accompagnera 400 territoires ruraux et péri-urbains et plus particulièrement les Autorités organisatrices de la mobilité.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passera-laction/programme-avelo-2](http://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passera-laction/programme-avelo-2)

## **Le Fonds Mobilités actives et ses appels à projets**

Le fonds Mobilités actives, lancé en 2018, vise à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables dans tous les territoires, en favorisant la restauration ou l'instauration de continuités dans des secteurs à enjeu pour les mobilités du quotidien. Les trois premiers appels à projets lancés en 2019 et 2020 ont concerné 533 projets lauréats pour un total de 215 millions d'euros de subventions. 323 territoires ont ainsi pu bénéficier d'un soutien à la réalisation de projets de pérennisation des pistes cyclables de transition, de réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés et de résorption de discontinuités d'itinéraires.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.ecologie.gouv.fr/appels-projets-fonds-mobilites-actives-amenagements-cyclables](http://www.ecologie.gouv.fr/appels-projets-fonds-mobilites-actives-amenagements-cyclables)

## **Les vélos en libre-service ou en location longue durée**

L'émergence des systèmes de vélo en libre-service à partir des années 2000 en France a été décisive pour la visibilité du vélo dans l'espace urbain. Le système Vélo'v à Lyon est une première mondiale, qui désigne un système de vélos en libre-service mis en place dans la métropole de Lyon et géré par l'entreprise JCDecaux depuis le 19 mai 2005. En septembre 2020, il compte 72 000 abonnés, pour 35 000 locations par jour en moyenne : chacun des 5 000 vélos est ainsi loué en moyenne sept fois par jour. Quatre nouvelles stations prévues porteront le nombre total de stations dans la métropole à 424.

D'autres métropoles ont adapté ce système pour en faire un service de location longue durée de vélos. C'est le cas de la métropole de Nantes, qui propose le service de location de vélo à assistance électrique Monbicloo : une gamme de sept vélos robustes et adaptés à tous les usages : vélo classique, vélo pliant, vélo équilibre (tricycle), vélo cargo sont en location pour des durées allant de 3 à 12 mois. Le parc est de 1 230 vélos répartis sur 123 stations, sur les communes de Nantes et de Rezé.

POUR ALLER PLUS LOIN

Lyon : [www.lyon.fr/deplacements/les-modes-doux/velov-velos-et-trottinettes-en-libre-service](http://www.lyon.fr/deplacements/les-modes-doux/velov-velos-et-trottinettes-en-libre-service)  
Nantes : [www.bicloo.nantesmetropole.fr](http://www.bicloo.nantesmetropole.fr)

# DÉVELOPPER DES PISTES CYCLABLES —

Les pistes cyclables temporaires sont des nouvelles voies de circulation ou des élargissements de pistes cyclables existants. Pour la mise en place de ces pistes, les collectivités territoriales reçoivent un soutien technique.

## 📍 Paris

50 km de voies cyclables supplémentaires dans Paris et une centaine de kilomètres supplémentaires dans les départements de la petite couronne sont venus compléter le réseau existant : avenue du Général Leclerc (14<sup>e</sup>), le boulevard Saint-Michel (5<sup>e</sup>), la rue St Jacques (5<sup>e</sup>), le tunnel de l'Etoile (8<sup>e</sup>)... Certaines artères restent fermées à la circulation, comme la rue de Rivoli qui est uniquement réservée aux vélos, piétons et autres mobilités douces.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.paris.fr/pages/l-essor-des-pistes-cyclables-se-poursuit-8202](http://www.paris.fr/pages/l-essor-des-pistes-cyclables-se-poursuit-8202)

## 📍 Île-de-France

La région Île-de-France a soutenu les premiers travaux de réalisation d'un réseau express régional vélo (RER-V) proposé par le collectif Vélo Île-de-France en janvier 2020. Ce collectif qui regroupe 38 associations a proposé de doter la région de 650 km de pistes cyclables, soit neuf lignes, dont deux pistes circulaires correspondant à la petite ceinture et à l'A86.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.rerv.fr](http://www.rerv.fr)

# ARTICULER LES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT : L'INTERMODALITÉ

Les vélos et autres modes de transports doivent être pensés dans leur complémentarité. Pour un trajet quotidien, une balade ou un long voyage, le train élargit les possibilités des cyclistes, et inversement. Pour répondre à ce besoin, les dispositifs d'intermodalité et de multimodalité se développent en France. Au niveau national, la SNCF permet de transporter gratuitement à bord de tous ses trains son vélo démonté et mis dans une housse et le décret du 19 janvier 2021 instaure l'obligation de prévoir 8 emplacements dédiés minimum à bord des trains neufs et rénovés affectés au transport de voyageurs. Au niveau régional, le nombre d'emplacements dédiés doit être compris entre 4 et 8 en fonction du nombre de places assises par train.

## 📍 Toulouse, vélostation de la gare Matabiau

La SNCF développe également son offre de vélo-stations et de consignes individuelles.

À Toulouse, le conseil régional et la SNCF Midi-Pyrénées ont aménagé une vélostation de grande capacité (678 places) à la gare Matabiau. Cette station propose différents services aux cyclistes : minicasiers, station de gonflage, fontaine à eau et lavabo, trousse à outils, prises pour recharge de vélos électriques, informations.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.ter.sncf.com/occitanie/gares/services-gare/abri-velo](http://www.ter.sncf.com/occitanie/gares/services-gare/abri-velo)

## PROGRAMME ALVÉOLE

Le programme Alvéole finance des abris à vélos installés dans des pôles d'échanges multimodaux, des établissements scolaires, des logements sociaux et des lieux publics.

- ▶ Financement jusqu'à 60 % des abris, des attaches et de la pose grâce aux certificats d'économie d'énergie.
- ▶ 30 000 emplacements vélo créés d'ici fin 2021.

Le programme Alvéole se poursuivra avec Alvéole+, qui a pour objectif la mise en place de 100 000 nouveaux emplacements vélos d'ici fin 2024.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.programme-alveole.com](http://www.programme-alveole.com)

# PRATIQUER LE VÉLO SANS CRAINTE DU VOL

Le vol touche environ 300 000 ménages par an en France. Le stationnement et la lutte contre le vol sont des enjeux incontournables de l'usage du vélo.

## Des stationnements sécurisés

Pour mieux lutter contre le vol, le Plan vélo prévoit :

- ▶ l'évolution du code de la construction pour imposer un nombre minimum de places de stationnement dans les bâtiments neufs et existants ;
- ▶ l'équipement des pôles d'échanges comme les gares en stationnements sécurisés au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Un décret du 8 juin 2021 fixe la liste des gares qui devront proposer des stationnements vélos sécurisés dans les deux années à venir, ainsi que leur nombre et leurs caractéristiques. Le nombre de places sécurisées doit ainsi être doublé pour arriver à 100 000 places réparties sur plus de 1 000 gares ferroviaires.

POUR ALLER PLUS LOIN

[https://www.francemobilites.fr/sites/francemobility/files/inline-files/21090\\_6pointscles\\_stationnementvelo\\_gare\\_web-planche.pdf](https://www.francemobilites.fr/sites/francemobility/files/inline-files/21090_6pointscles_stationnementvelo_gare_web-planche.pdf)

### 📍 Grenoble, box et mini-box

- ▶ 32 box à vélos ont été installés sur la voirie dans toute la métropole. Ces consignes individuelles de stationnement fermées sont équipées de 6 à 10 places.
- ▶ Depuis 2018, la métropole a également mis en place des mini-box individuels, installés sur l'espace public à la demande des utilisateurs. Ils contiennent un système d'attache avec point fixe à l'intérieur.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.metrovelo.fr/575-presentation-des-consignes-et-tarifs.htm](http://www.metrovelo.fr/575-presentation-des-consignes-et-tarifs.htm)

### 📍 Chambéry, les vélostations multi-services

Ces espaces de stationnement sécurisés et abrités proposent différents services : gardiennage, location de vélos et accessoires, animations, etc.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.velostation-chambery.fr](http://www.velostation-chambery.fr)



## Généralisation du marquage des vélos

Pour lutter contre le vol, le recel et la revente illicite des vélos, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, tous les vélos neufs vendus neufs en France ont un numéro d'identification qui permet, lorsque le vélo est retrouvé après un vol, de contacter le propriétaire. Cette mesure est étendue aux vélos vendus d'occasion par des commerçants à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le marquage est également recommandé pour les particuliers, qui peuvent se tourner vers différents services.

- ▶ Six opérateurs de marquage ont été agréés par l'État : Auvray, Bicycode, Décathlon, MFC, Paravol et Recobike.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.ecologie.gouv.fr/identification-des-cycles](http://www.ecologie.gouv.fr/identification-des-cycles)

# VÉLOS ET LOISIRS —



# LA FRANCE, 2<sup>e</sup> DESTINATION MONDIALE DES CYCLOTOURISTES

La France se positionne aujourd'hui comme la seconde destination mondiale pour le tourisme à vélo, avec plus de 9 millions de séjours par an. Les étrangers représentent 25 % des touristes à vélo, dont une majorité d'Allemands, de Suisses, de Nord-Américains et d'Australiens.

Les retombées économiques du tourisme à vélo sont importantes. Au plan national, le chiffre d'affaires de la filière est estimé à 2 milliards d'euros pour environ 16 000 emplois. Sur les territoires, ces retombées sont de l'ordre de 65 à 105 € de dépenses journalières par touriste, contre 54 € pour l'ensemble des touristes.

Avec une croissance de la fréquentation des itinéraires cyclables de 14,5 % en 2016 et de 8 % en 2017, le tourisme à vélo est aussi l'une des filières touristiques les plus dynamiques du marché français, correspondant à une évolution profonde des pratiques touristiques vers plus de bien-être, d'attention portée à l'environnement et au partage.

## LABEL ACCUEIL VÉLO

Créé en 2012, le label Accueil vélo est en plein essor. Il permet aux cyclotouristes d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo et qui offrent une qualité d'accueil irréprochable. 6 000 prestataires de différents services l'ont obtenu (hébergement, loueur, réparateur, restaurateur, office de tourisme, site de visite, port fluvial). Il garantit notamment au visiteur d'être à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable, de disposer d'un abri sécurisé, d'un kit de réparation, mais aussi de bénéficier de services adaptés aux cyclistes et d'un accueil chaleureux.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.francevelotourisme.com/accueil-velo](http://www.francevelotourisme.com/accueil-velo)

# LES ITINÉRAIRES CYCLABLES TOURISTIQUES

La France s'est dotée d'un schéma national des véloroutes et voies vertes dont le suivi est assuré par l'observatoire géré par l'association de collectivités Vélo et territoires. Il a pour objectif la création de 22 800 km d'itinéraires cyclables d'ici 2030 dont les deux tiers sont déjà ouverts. Le territoire français dispose ainsi de 15 000 km d'itinéraires aménagés qui forment un réseau de pistes cyclables, voies vertes, ou routes à faible circulation jalonnées. Le réseau cyclable français s'inscrit également dans un ensemble d'itinéraires Européens, appelés EuroVélo. Il existe 15 itinéraires EuroVélo en Europe et huit traversent la France, qui a d'ailleurs remporté en 2017 et 2018 le prix EuroVélo qui récompense le pays le plus populaire du tourisme à vélo.

## 📍 La Véloscénie

La Véloscénie est un itinéraire touristique, culturel et spirituel qui permet de relier Paris au Mont Saint-Michel sur plus de 450 km de pistes cyclables, voies vertes et petites routes balisées. Le patrimoine naturel et historique français se dévoile tout le long du parcours : forêts, châteaux, cathédrales etc.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.veloscenie.com](http://www.veloscenie.com)

## 📍 La Vélodyssée

1 200 km d'itinéraire à vélo aménagés entre Roscoff et Hendaye, plus long itinéraire cyclo-touristique de France le long de la côte Atlantique. La Vélodyssée emprunte les chemins de l'EuroVélo 1. En 2018, elle affiche des chiffres records : 202 000 itinérants estimés, 3,6 millions de cyclistes et 103,6 millions d'euros d'impact économique direct généré.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.lavelodysee.com](http://www.lavelodysee.com)  
<https://fr.eurovelo.com/>



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*